



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

légion étrangère

Question au Gouvernement n° 3511

Texte de la question

LÉGIONNAIRES VICTIMES D'UNE AVALANCHE EN SAVOIE

**M. le président.** La parole est à M. Julien Aubert, pour le groupe Les Républicains.

**M. Julien Aubert.** Monsieur le Premier ministre, hier, cinq serviteurs de la France sont morts. Une avalanche en Savoie a fait treize victimes dans les rangs de la Légion étrangère : cinq disparus et huit soldats blessés.

Aujourd'hui, le deuxième régiment étranger de génie – REG – basé dans ma circonscription de Vaucluse est en deuil. Cet événement tragique, qui a eu lieu au cours d'une sortie d'entraînement en montagne, à Valfréjus, en Savoie, frappe de plein fouet non seulement la petite commune rurale de Saint-Christol, qui accueille la base de ce régiment, mais aussi tout le plateau d'Albion et plus largement le département de Vaucluse.

Je ne pense pas déformer la pensée des Vauclusiens en disant que nous sommes tous fiers d'accueillir sur notre territoire ces hommes prêts à mourir pour la France, alors que nombre d'entre eux ne sont pourtant pas français.

Monsieur le Premier ministre, depuis sa création en 1999, ce n'est hélas pas la première fois que le deuxième REG paie le prix du sang au service de l'intérêt supérieur de notre nation.

Ainsi, avant ce drame, quatre légionnaires avaient perdu la vie en Afghanistan entre 2010 et 2012. Entre 2012 et 2015, trois soldats ont péri lors d'entraînements, dont l'un dans des circonstances similaires.

J'ai été personnellement perturbé par les débats stériles lancés sur certains plateaux concernant les conditions de cet accident, car je pense d'abord aux familles et aux collègues des victimes. Les hommes du deuxième REG, que je connais bien, sont des soldats aguerris, spécialistes du combat en haute montagne, totalement dévoués et pleinement conscients du danger de chacune de leurs missions.

C'est pourquoi, je souhaiterais que vous fassiez taire toute polémique en nous précisant les conditions de l'exercice qui était en cours. Pouvez-vous nous confirmer que ce drame est bien la conséquence d'un accident, et non d'une impréparation ? L'honneur de ce régiment d'élite est jeu.

Je souhaiterais également que vous informiez la représentation nationale des dispositions que le Gouvernement entend prendre à l'égard de ceux qui pleurent aujourd'hui un père, un mari ou un ami. Dans le cas où certains de ces légionnaires ne seraient pas français, pouvez-vous nous indiquer si le Gouvernement prévoit de leur donner la nationalité à titre posthume ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire.

**M. Jean-Marc Todeschini**, *secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire*. Effectivement, monsieur le député, hier, les légionnaires ont encore payé un lourd tribut dans le cadre de leur préparation. Une avalanche a emporté onze d'entre eux. Cinq ont trouvé la mort, deux sont toujours hospitalisés dans un état grave.

Le ministre de la défense Jean-Yves Le Drian est sur les lieux. Nos pensées vont, comme vous l'avez dit, aux victimes et à leurs familles.

Une enquête a été ouverte par le parquet d'Albertville pour déterminer les conditions du drame. À ce stade, nous savons que cette zone d'exercice est connue et qu'elle est utilisée par le Groupe d'aguerrissement en montagne (GAM) de Modane, dans la région de Valfréjus.

L'ensemble de nos soldats bénéficiait de l'équipement adéquat pour ce type d'activité et portait notamment des balises avalanche.

Le deuxième régiment étranger du génie de la Légion étrangère est une unité d'appui de la XXVIIe brigade d'infanterie de montagne. Ces légionnaires suivent une formation en montagne adéquate, qui correspond à cette brigade. Ils disposent bien sûr de brevets d'alpiniste et de skieur militaire. Enfin, je peux vous garantir que les qualifications d'encadrement nécessaires étaient réunies. Le groupe disposait de trois chefs de détachement et de plusieurs aides moniteurs.

En cette heure triste, je veux encore féliciter les équipes de secours pour leur réactivité. Nos pensées vont aux familles des militaires disparus ou blessés. Comme le Président de la République l'a indiqué hier, nous les assurons de la solidarité de la nation.

Je ne peux pas répondre aux questions précises que vous avez posées, mais rassurez-vous : tout est fait, quand un soldat disparaît, pour la prise en charge de sa famille.

## Données clés

**Auteur** : [M. Julien Aubert](#)

**Circonscription** : Vaucluse (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3511

**Rubrique** : Défense

**Ministère interrogé** : Anciens combattants et mémoire

**Ministère attributaire** : Anciens combattants et mémoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [20 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 janvier 2016](#)